



*Pays d'Armagnac*

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

## Liste des délibérations du Comité Syndical

Séance du lundi 27 juin 2022

---

18h00 Salle des Fêtes de Castillon-Debats

- ❑ Délibération n°1 : Adoption du procès-verbal de la séance du 16 mai 2022 ;
- ❑ Délibération n°2 : Adoption du règlement intérieur du PETR ;
- ❑ Délibération n°3 : Communication des décisions prises par Monsieur le Président par délégation du comité syndical ;
- ❑ Délibération n°4 : Présentation et mise en débat du projet de Contrat de Réciprocité entre Toulouse Métropole et le PETR ;
- ❑ Délibération n°5 : Procès-verbaux constatant au 1er janvier 2022 la mise à disposition sans transfert de propriété, des équipements affectés à l'exercice de la compétence en matière de « Promotion de tourisme, dont la création d'offices de tourisme entre le PETR et les communes accueillant un bureau d'information touristique ;
- ❑ Délibération n°6 : Convention portant autorisation d'occupation des locaux affectés aux missions en matière d'accueil, d'information et de promotion touristique ;
- ❑ Délibération n°7 : Transferts des biens de l'OT de Nogaro vers le PETR ;
- ❑ Délibération n°8 : Validation du budget de l'Office de tourisme Armagnac d'Artagnan.